



Projet éducatif du CRAPEC

Préambule

Le présent projet éducatif définit les orientations éducatives portées par le CRAPEC dans le cadre de l'organisation de ses accueils collectifs de mineurs avec hébergement.

Il constitue le document de référence des équipes de direction, d'animation et des intervenants pédagogiques.

Ce projet s'inscrit dans les valeurs de l'éducation populaire, et dans les objectifs poursuivis par les dispositifs VACAF :

- favoriser le départ en vacances des enfants et des jeunes
- permettre l'accès à des séjours éducatifs et culturels de qualité
- soutenir la mixité sociale
- favoriser l'autonomie, le vivre-ensemble et l'épanouissement des mineurs
- garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants accueillis.

Le CRAPEC considère les vacances collectives comme un temps éducatif à part entière, complémentaire de la famille et de l'école.

1. Présentation de l'association

Le CRAPEC (Centre Rhône-Alpin d'Activités de Parents d'Élèves de Conservatoires) est une association loi 1901 créée en 1973 par des parents bénévoles issus des associations de parents d'élèves des conservatoires de la région Rhône-Alpes.

Depuis plus de cinquante ans, l'association organise des séjours musicaux et de loisirs destinés aux enfants et adolescents âgés de 8 à 17 ans.

Le projet du CRAPEC repose sur une conviction forte : la pratique artistique et la vie collective constituent des outils d'épanouissement personnel, d'ouverture culturelle, de socialisation et de construction de l'autonomie.

Les séjours du CRAPEC associent :

- une pratique musicale individuelle et collective de qualité
- des activités éducatives, culturelles et de loisirs
- une vie collective favorisant le respect, l'entraide et la coopération
- un encadrement qualifié composé de directeurs diplômés BAFD, d'animateurs BAFA et de professeurs diplômés d'État ou titulaires du Certificat d'Aptitude.

Le CRAPEC veille à proposer des séjours accessibles au plus grand nombre, dans un esprit associatif, familial et bienveillant.

2. Valeurs et finalités éducatives

Le projet éducatif du CRAPEC s'appuie sur les principes suivants :

- respect de la personne et de son rythme
- accès de tous à la culture et aux vacances
- mixité sociale et inclusion
- apprentissage de la citoyenneté
- participation des jeunes à la vie collective
- lutte contre toute forme de discrimination
- développement de l'autonomie et de la responsabilité.

L'association considère chaque enfant et adolescent comme un acteur de son séjour.

Les équipes éducatives veillent à instaurer un cadre sécurisant, bienveillant et structurant, favorisant l'épanouissement individuel et collectif.

Favoriser l'épanouissement personnel

Le séjour doit permettre à chaque jeune :

- de développer sa confiance en lui
- d'exprimer sa personnalité et sa créativité
- de découvrir ou approfondir une pratique artistique

- de prendre du plaisir dans les apprentissages
- de vivre des expériences valorisantes.

Le CRAPEC accorde une importance particulière à la valorisation des progrès plutôt qu'à la seule performance.

Encourager la vie collective et le vivre-ensemble

Le séjour collectif constitue un temps privilégié d'apprentissage de la citoyenneté.

À travers la vie quotidienne, les activités et les projets communs, les enfants apprennent :

- le respect des autres
- l'écoute et la tolérance
- la coopération
- la solidarité
- le respect des règles de vie collective.

Le CRAPEC veille à créer un climat familial, rassurant et inclusif, permettant à chacun de trouver sa place.

Développer l'autonomie

Les équipes éducatives accompagnent progressivement les jeunes dans l'apprentissage de l'autonomie :

- gestion de la vie quotidienne
- responsabilisation
- participation aux activités
- prise d'initiatives
- respect du matériel et des espaces de vie.

L'autonomie est encouragée en tenant compte de l'âge, du rythme et des capacités de chaque enfant.

Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques

Le CRAPEC défend l'idée que l'accès à la culture et à la pratique artistique doit être ouvert à tous.

Les séjours permettent :

- la découverte de répertoires variés
- la pratique musicale collective
- la rencontre avec d'autres jeunes musiciens
- le développement de la sensibilité artistique
- l'ouverture culturelle.

La musique devient ainsi un support éducatif favorisant l'écoute, la concentration, la coopération et l'expression personnelle.

3. Public accueilli

Les séjours accueillent des enfants et adolescents âgés de 8 à 17 ans.

Historiquement lié aux conservatoires de musique, le CRAPEC a progressivement élargi son accueil à l'ensemble des jeunes musiciens, quelle que soit leur structure d'apprentissage ou leur parcours artistique. Cette ouverture traduit la volonté de l'association de rendre ses séjours accessibles au plus grand nombre et de favoriser la diversité des profils accueillis.

Le CRAPEC s'adresse ainsi :

- aux jeunes ayant déjà une pratique musicale
- aux enfants issus de conservatoires, écoles de musique ou pratiques amateurs
- à des jeunes de niveaux variés
- à des familles recherchant un séjour éducatif, culturel et humain.

L'association veille à favoriser la diversité des profils accueillis et la mixité sociale.

La labellisation VACAF-AVE s'inscrit pleinement dans cette démarche, en permettant à des familles aux revenus modestes d'accéder à des séjours éducatifs et culturels de qualité.

Le CRAPEC affirme sa volonté :

- de lutter contre les inégalités d'accès aux vacances
- de permettre à davantage d'enfants de partir en séjour collectif
- de favoriser les rencontres entre jeunes d'origines sociales et territoriales différentes
- de proposer un cadre éducatif accessible et bienveillant

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place au sein du séjour, indépendamment de son niveau social, culturel ou musical.

4. Les objectifs éducatifs opérationnels

Afin de mettre en œuvre ses finalités éducatives, le CRAPEC fixe les objectifs suivants :

Garantir la sécurité physique, affective et morale des mineurs

La protection des mineurs constitue une priorité absolue du CRAPEC.

L'ensemble des équipes veille à :

- assurer un encadrement conforme à la réglementation des ACM
- garantir des conditions d'accueil sécurisées
- instaurer un climat de confiance et de respect

- prévenir les situations de harcèlement, d'exclusion ou de violence
- lutter contre toute forme de discrimination
- accompagner les jeunes avec bienveillance.

Une attention particulière est portée :

- à l'intégration des nouveaux participants
- aux plus jeunes
- aux enfants éloignés d'un premier départ
- aux situations individuelles nécessitant un accompagnement spécifique.

Les équipes éducatives sont sensibilisées aux questions de protection de l'enfance et de prévention des violences.

Respecter les rythmes de vie des enfants et adolescents

Les équipes prennent en compte :

- les besoins de repos
- les différences d'âge
- les capacités de concentration
- les besoins individuels.

Les journées alternent temps musicaux, activités de détente, temps libres encadrés et temps de repos.

Permettre à chacun de progresser à son rythme

Les activités musicales sont organisées de manière à respecter le niveau et les capacités de chacun.

Les équipes pédagogiques valorisent :

- les efforts
- la progression individuelle
- la participation
- l'entraide entre participants.

Les jeunes les plus avancés comme les débutants trouvent leur place au sein des activités collectives.

Développer la coopération plutôt que la compétition

Les pratiques collectives (orchestre, musique de chambre, ateliers, chorale, projets artistiques) permettent de développer :

- l'écoute
- le respect du groupe
- le travail commun

- la solidarité
- le plaisir de jouer ensemble.

Le concert de fin de séjour constitue un projet collectif fédérateur, valorisant l'investissement de chacun.

Sensibiliser au respect de l'environnement et au cadre de vie

Le CRAPEC souhaite sensibiliser les jeunes à :

- la préservation de l'environnement
- la réduction du gaspillage
- le respect des lieux de vie
- les comportements responsables.

L'association s'inscrit dans une démarche attentive à la qualité de vie et au bien-être des participants.

5. Organisation pédagogique des séjours

Les projets pédagogiques élaborés par les directions de séjour déclinent concrètement les orientations du présent projet éducatif.

Ils précisent notamment :

- les modalités d'organisation de la vie quotidienne
- les objectifs pédagogiques du séjour
- les règles de vie collective
- les modalités de participation des jeunes
- l'organisation des activités
- les dispositifs liés à la sécurité et à la santé
- les modalités d'évaluation du séjour.

L'ensemble des équipes éducatives veille à la cohérence entre le projet éducatif associatif et les pratiques mises en œuvre sur le terrain.

Une articulation entre pratique artistique et loisirs

Les séjours proposés par le CRAPEC associent :

- cours instrumentaux individuels
- travail personnel accompagné
- ateliers collectifs
- orchestre, musique de chambre, chorale ou ateliers thématiques
- activités de détente et de plein air
- veillées et animations collectives.

Cette alternance permet de maintenir un équilibre entre apprentissage, détente et vie collective.

Une pédagogie active et bienveillante

Le CRAPEC privilégie une pédagogie :

- encourageante
- participative
- adaptée au niveau de chaque enfant
- fondée sur la confiance et la valorisation.

Les équipes éducatives favorisent :

- l'expression des jeunes
- leur participation à la vie collective
- la prise d'initiatives
- l'écoute et le dialogue
- la responsabilisation progressive.

Les enfants et adolescents sont encouragés à devenir acteurs de leur séjour, dans le respect du cadre collectif.

Le rôle des équipes éducatives

Les équipes sont composées :

- d'un directeur ou d'une directrice diplômé(e) BAFD
- d'animateurs titulaires ou stagiaires BAFA
- d'un assistant sanitaire
- de professeurs de musique diplômés.

Chaque adulte participe à la cohérence éducative du séjour.

Les équipes travaillent en concertation afin de garantir :

- la sécurité
- la qualité pédagogique
- le suivi des jeunes
- la cohérence éducative
- la qualité de la vie quotidienne.

Des temps de préparation et de réunion sont organisés avant et pendant le séjour.

6. La place des familles

Le CRAPEC considère les familles comme des partenaires essentiels.

L'association veille à maintenir une relation de confiance avec les responsables légaux grâce :

- à une information claire avant le séjour
- à la disponibilité des équipes
- à un suivi attentif des situations particulières
- à une communication adaptée en cas de besoin.

Les familles sont invitées à participer au temps de restitution de fin de séjour, et au concert final.

7. Inclusion, accessibilité et mixité sociale

Le CRAPEC affirme sa volonté d'accueillir des publics diversifiés dans le respect des capacités de l'association.

L'association porte une attention particulière :

- à l'accessibilité financière des séjours
- à la mixité sociale
- à l'intégration des jeunes de différents niveaux musicaux
- à l'accueil de primo-partants
- à la prise en compte des besoins spécifiques lorsque les conditions d'accueil le permettent.

La labellisation VACAF-AVE représente un levier important pour permettre à davantage de familles d'accéder aux séjours proposés.

Le CRAPEC veille à développer un accueil respectueux de chacun, sans distinction d'origine, de situation sociale, de genre, de croyance ou de niveau de pratique.

Chaque demande particulière fait l'objet d'un échange avec les familles, afin d'évaluer les conditions d'un accueil adapté et sécurisé.

8. Santé, sécurité et bien-être

La sécurité physique, morale et affective des mineurs constitue une priorité permanente.

Le CRAPEC veille notamment :

- au respect de la réglementation applicable aux accueils collectifs de mineurs
- à la présence d'un assistant sanitaire
- au suivi des traitements médicaux
- à l'équilibre alimentaire
- à la prévention des conduites à risques
- au respect des temps de sommeil et de repos
- à la qualité des conditions d'hébergement
- à la prévention des violences et comportements inadaptés.

Les équipes sont attentives :

- au bien-être psychologique des jeunes
- à la qualité des relations au sein du groupe
- au repérage des situations de mal-être
- à l'écoute des enfants et adolescents.

Les responsables de séjour assurent une communication adaptée avec les familles en cas de difficulté ou de situation particulière.

9. Évaluation du projet éducatif

Le projet éducatif constitue le cadre de référence des projets pédagogiques mis en œuvre sur les séjours.

Il fait l'objet d'une évaluation régulière à travers :

- les bilans d'équipes
- les retours des familles
- les échanges avec les participants
- l'analyse du déroulement des séjours
- les observations des directeurs et responsables pédagogiques.

Cette démarche permet au CRAPEC de faire évoluer ses pratiques, afin d'améliorer continuellement la qualité éducative des séjours proposés.

10. Conclusion

Depuis sa création, le CRAPEC défend une vision éducative fondée sur l'accès à la culture, la qualité des relations humaines, la bienveillance et le vivre-ensemble.

À travers ses séjours musicaux et de loisirs, l'association souhaite permettre à chaque enfant et adolescent de vivre une expérience enrichissante, épanouissante et structurante.

Le CRAPEC réaffirme ainsi sa volonté de proposer des séjours accessibles, éducatifs et de qualité, favorisant à la fois la progression personnelle, la découverte culturelle et la construction de la citoyenneté.